

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **21 décembre 2009**, à 19 h 31 à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents : les conseillers(ères) Claude Lebel, Douglas Beard, Ginette Bouchard, Martin Chainey Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne

Est également présente Nancy Lussier directrice générale / secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse constate le quorum à 19 h 31 et déclare la séance ouverte.

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code Municipal du Québec, à tous les membres du conseil, même à ceux qui ne sont pas présent.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2009-12-273**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
  3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  4. ENGAGEMENT COORDONNATEUR VIE COMMUNAUTAIRE
  5. PÉRIODE DE QUESTIONS
  6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 

Adoptée.

**4. ENGAGEMENT COORDONNATEUR VIE COMMUNAUTAIRE**

**2009-12-274**

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE  
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de retenir la candidature de Madame Viviane Renard pour le poste de coordonnatrice en vie communautaire.

Que la date d'entrée en fonction est fixée au 11 janvier 2010.

QUE sa période de probation prendra fin le 10 juillet 2010.

Que ce poste est pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement.

QUE l'entente individuelle conclue avec Madame Renard concernant ses

conditions de travail pour l'année 2010 sera versée dans le dossier  
personne de l'employé.

Adoptée.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

**2009-12-275**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à  
19 h 42.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Joëlle Cardonne  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*